

LE PRESIDENT

Monsieur Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy
35000 Rennes

Rennes, le 14 décembre 2023

Monsieur,

Vous m'avez suggéré l'organisation d'un sondage d'opinion à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine concernant l'usage de l'écriture inclusive.

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler que le Département d'Ille-et-Vilaine est engagé depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, en sus de la lutte contre les violences sexistes. Le plan d'action départemental en faveur de l'égalité femmes-hommes 2023-2028 se structure autour de trois objectifs : rendre visibles les femmes là où elles sont invisibilisées, veiller à une répartition des financements publics entre les sexes et intégrer cette question dans nos partenariats.

Dans ce cadre, nous avons lancé une réflexion autour de la manière dont nous communiquons, pour lutter contre les stéréotypes en général et contre l'invisibilisation du féminin dans la langue française. Le « guide de la communication pour toutes et tous » que vous évoquez a ainsi vocation à sensibiliser les agentes et agents et à harmoniser les pratiques dans les documents de communication. Je vous informe toutefois que l'organisation d'une large consultation sur l'écriture inclusive ne revêt pas aujourd'hui un caractère prioritaire pour le Département.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Jean-Luc CHENUT